



TOGO

Documentation du processus de mise
en œuvre de l'éducation sexuelle complète





TOGO

Documentation du processus de mise
en œuvre de l'éducation sexuelle complète

Photo de couverture : © Igor Strauss_RFI
Design by LS - lsgraphicdesign.it

Acronymes	6
Résumé	7
1. Introduction	10
1.1 Santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes du Togo	11
1.2 Politiques et cadre juridique du Togo	13
1.3 Objectifs spécifiques du travail de documentation & méthodologie	15
2. Le projet EPD/SR	16
3. Le projet: Promotion de l'Éducation Sexuelle Complète	20
3.1 Programmes scolaires et supports didactiques	22
3.2 Formation des enseignants et autres cadres du Ministère de l'Éducation	23
3.3 Évaluation du SERAT	25
3.4 Plaidoyer pour le PESC	27
3.5 Durabilité du PESC	27
4. Compétences de vie Courante	28
5. PNLGMA	32
6. Infirmières scolaires	38
7. Coordination autour des besoins des adolescents et jeunes	42
8. Le système éducatif et l'ESC	46
9. Suivi et évaluation	50
10. Obstacles à la mise à échelle de l'ESC et les services SSR	54
11. Analyse du contexte existant	58
12. Leçons apprises & recommandations	64
Annex et Notes	68

APC	Approche Par les Compétences	MICS	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (Multiple Indicators Cluster Survey)
ATBEF	Association Togolaise pour le Bien-être Familial	MS	Ministère de la Santé
CP	Cours Préparatoire	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
CE	Cours Élémentaire	ONG	Organisation Non Gouvernementale
CM	Cours Moyen	OSC	Organisation de la Société Civile
CMP	Comité Multisectoriel de Pilotage	PE	Pairs Éducateurs
CNP	Coordination Nationale du Programme	PESC	Promotion de l'Éducation Sexuelle Complète
CVC	Compétences de Vie Courante (ma suggestion: Compétence de Vie Pratique)	PNLGMA	Programme National de Lutte contre les Grossesses et Mariages Précoces des Adolescentes
EDST	Enquête Démographique et de Santé au Togo	PNLS	Programme National de Lutte contre le SIDA
ECS	Éducation Complète à la Sexualité ¹	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
EMIS	Système d'Information sur la Gestion de l'Éducation (sigle en anglais)	PTF	Partenaires Techniques et Financiers
EPD/SR	Environnement-Population-Développement/ Santé de la Reproduction	RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat Suivi & Évaluation
ESEPSI	Éducation Sanitaire à l'École pour la Prévention du Sida et des IST	S&E	
EVF/EMP	Éducation à la Vie Familiale/Éducation en Matière de Population	SERAT	Outil de Revue et d'Analyse de l'Éducation Sexuelle (sigle en anglais)
ESC	Education Sexuelle Complète	SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
FASPAREL	Fédération des Associations des Parents d'Elèves	SNJA	Service National de la Santé des Jeunes et Adolescents
IEC/CCC	Information, Éducation et Communication/ Communication pour le Changement de Comportement	SR	Santé de la Reproduction
IST	Infections Sexuellement Transmissibles	SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
MEPSFP	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle	SVT	Sciences de la Vie et de la Terre
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
		UNICEF	United Nations Children's Fund
		VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

1. Bien que l'UNFPA utilise le terme « Éducation Complète à la Sexualité » (ECS), le Togo a opté d'utiliser le terme « Éducation Sexuelle Complète » (ESC). Ce rapport utilisera donc la terminologie du pays, l'ESC, sauf dans le cas d'une citation directe.

Résumé

Le Togo a une longue histoire d'introduction de l'enseignement sexuel dans le secteur éducatif commençant en 1987 avec l'EPD/SR. Ce programme était structuré autour de trois axes principaux : l'intégration de contenus EPD/SR dans le programme scolaire, la formation des enseignants et la mise en place de Clubs EPD/SR. Après sa mise à échelle, le projet a ensuite été transféré sous la tutelle du gouvernement, mais les départs à la retraite sans renouvellement de formation d'enseignants sont la cause de l'abandon du programme bien que quelques traces perdurent dans certaines écoles.

En 2009, deux arrêtés pris par les Ministres responsables de l'Enseignement Primaire et Secondaire et de l'Enseignement Technique ont institutionnalisé l'Éducation Sanitaire à l'École pour la Prévention du Sida et des IST dans les écoles secondaires. Une heure par semaine a été allouée à cet enseignement séparé. Les documents/supports éducatifs ont été révisés, des cours de formation de formateurs sur 5 jours élaborés, et la formation des enseignants initiée. Ce programme a été révisé quelques années plus tard pour y intégrer la SR.

Entre 2008 et 2013, un projet pilote intitulé « Promotion de l'Éducation Sexuelle Complète » a été expérimenté par l'ATBEF en partenariat avec le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et Formation Professionnelle et d'autres institutions (Association de Parents d'Elèves, religieuse, association de jeunes, etc.).

Plusieurs matériels didactiques (manuels, planches, affiches, dépliants, posters, modules pour l'extra-scolaire), ainsi que des documents de plaidoyer, tels que des guides de prêches en lien avec l'ESC, ont été développés. Les matières d'intégration ont été identifiées et le contenu pris en compte dans la réforme en cours au primaire. Après évaluation, le Ministère chargé de l'Enseignement devait mobiliser des ressources pour le passage à échelle, cependant le financement est actuellement insuffisant. Une coalition composée de l'UNFPA, l'UNESCO, le Plan International et l'ATBEF a démarré le plaidoyer afin que ce programme puisse être exécuté.

Parallèlement d'autres initiatives sont en cours dans le pays. L'UNICEF se prépare à mettre en œuvre un projet pilote de Compétences de Vie Courante (CVC) au cours moyen dont le contenu n'est pas très différent de l'ESC, et BØRNEfonden a développé des manuels pour l'éducation par les pairs dans le cadre de ses projets. De plus, un Programme National de Lutte contre les Grossesses et Mariages d'Adolescentes 2015-2019 (PNLGMA) a été élaboré fin 2014 dans lequel figure en bonne place l'Éducation Sexuelle Complète (ESC). L'appui à la mise en place et à la réhabilitation des infirmeries scolaires permet de renforcer le volet offre de services.

On note un manque de coordination dans le pays et des chevauchements entre les programmes/projets qui ne passent pas à l'échelle et de plus, les priorités du Ministère de l'enseignement sont orientées

ailleurs et un financement à long terme n'est pas disponible. Trois projets d'ESC/CVC sont maintenant en place : EPD/SR, et le PESC et le CVC dans les écoles pilotes. Différentes parties prenantes ont développé des manuels similaires (par exemple, les modules de formations de pairs éducateurs de « Petite sœur à sœur » et BØRNEfonden) et chaque PTF pousse son projet. Aujourd'hui le Ministère de l'Éducation n'a ni le temps ni les ressources pour synthétiser toutes ces options. De plus, compte tenu des problèmes existants dans le système éducatif et la mise en œuvre de la réforme de l'éducation, l'ESC et CVC ne semblent pas être les premières priorités pour le Ministère.

Le Togo devra décider si l'ESC est une priorité. A ce jour, le gouvernement n'ayant pas les ressources financières pour une mise à échelle de l'ESC, les PTFs qui voudront appuyer le gouvernement devront identifier un supplément de financement. Une mise à échelle de l'ESC nécessitera des ressources humaines et financières importantes et l'assurance d'un appui à long terme. Malgré la présence d'autres sources de financement, le risque d'insuffisance de financement disponible est omniprésent.

L'intégration de l'ESC dans l'ensemble du système éducatif formel et non formel demandera du temps et des ressources. Il est donc essentiel que tout en planifiant pour cet objectif final, il y ait une planification à court terme pour avancer la mise en œuvre de l'ESC. A court/moyen terme certaines interventions clés devraient être mises en priorité. La planification pourrait être élaborée en faisant une mise à jour de la feuille de route pour l'ESC développée à la suite de l'atelier d'évaluation SERAT.

Quelques priorités à retenir incluent :

1. Un **dialogue franc et sincère** entre les différents partenaires pour fusionner les différentes approches isolées en un processus unique avec la mise en commun des ressources mobilisées ;
2. Une **analyse institutionnelle** avec une identification des compétences nécessaires pour mettre en œuvre et à échelle l'ESC (suivi d'un renforcement de la section du MEPS responsable de l'ESC avec des personnes au profil adapté).
3. Une **analyse des mécanismes de coordination et de collaboration** existantes (tel que le réseau de santé adolescents et jeunes) et une rationalisation de ces mécanismes. Le but étant d'adapter un mécanisme existant ou de développer une nouvelle entité adaptée aux besoins d'une mise à échelle de l'ESC. Cette activité devrait inclure l'élaboration de termes de référence pour son mécanisme, son mandat, sa composition, ses objectifs, etc.
4. L'identification/**élaboration de mécanismes pour améliorer la collaboration multisectorielle** entre les ministères de la santé, de l'éducation et de l'action sociale en particulier, par exemple à travers un mémorandum d'accord. Ces interventions viseraient à décloisonner le fonctionnement des ministères.
5. L'élaboration d'un **plan de plaidoyer** visant la Primature, l'Assemblée (parlementaires individuels et les Commissions d'Éducation et de Santé),

les Ministres individuels, le Cadre de Concertation du Secteur Educatif etc.) pour inscrire l'ESC dans les priorités du gouvernement et des MEPSFP et du METFP.

- 6. Élaboration d'un plan médiatique** identifiant entre autres les messages clés, leur audience, les médias à utiliser, ainsi que les ressources nécessaires. La mise en œuvre d'actions médiatiques constantes et synchronisées, sur l'éducation, la santé des filles, les grossesses, les mariages etc. pourrait avoir un impact sur les personnes influentes et commencer à changer la perception de la société vis-à-vis de ces thématiques.
- 7. Un état des lieux des programmes existants et des modules de formation développés** par les différents intervenants pour faire ressortir les avantages et inconvénients de l'approche intégrée ou d'une discipline autonome pour l'ESC. Une grande partie de ce travail a déjà été entamé (par exemple à travers l'outil SERAT) et peut former la base de départ.
- 8. Révision des programmes, manuels, guides, et fiches de suivi et supports pédagogiques de suivi** des différents enseignements (primaire, secondaire général et technique), dépendant du besoin établi par l'état des lieux.
- 9. Révision et intégration de l'ESC dans le programme de formation initiale des enseignants.**
- 10. Élaboration d'un plan de formation en continu** des enseignants et autres cadres du système éducatif.

- 11. Élaboration d'un plan/stratégie pour l'ESC extrascolaire.**

- 12. Identification des sources de financement** possibles (PTF, gouvernement, OSC etc.), estimation du montant qui pourrait être mobilisé et élaboration d'un plan de financement.

Les priorités énumérées ci-dessus ne sont pas les seules actions indispensables, mais elles nécessitent une première phase d'exécution. D'autres, liées à la mise en œuvre, incluent des activités telles que l'impression des brochures et leur distribution, la dispense des formations, l'élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation, etc. Certaines de ces activités sont détaillées dans le rapport régional sur la mise en œuvre de l'Éducation Complète à la Sexualité. Le rapport note que le succès d'une ESC et sa mise à échelle dépendent de 5 éléments clés : le plaidoyer, les considérations techniques, la collaboration et coordination, les liens entre l'ECS et d'autres projets de SSR, et l'extrascolaire (veuillez-vous y référer pour plus de détails).

1



Introduction



© UNFPA Togo

1.1 Santé Sexuelle et Reproductive des adolescents et des jeunes du Togo

Selon le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH),² 30,7% des Togolais sont des jeunes de 10 à 24 ans. Actuellement, la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) des adolescents et des jeunes est caractérisée par des taux

élevés de grossesses et mariages précoces, et d'une forte proportion de besoins non satisfaits en planification familiale. L'Enquête Démographique et de Santé au Togo 2013-2014 (EDST-III)³ et d'autres études, montrent que :

- ↪ 10,3% des filles de 15-19 ans ont eu des rapports sexuels avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 8,5% pour les garçons.
 - ↪ 17% des filles de 15 à 19 ans ont déjà donné naissance ou ont conçu (ce taux varie d'une région à une autre : 25,3% pour Kara et 19,0% pour la région Maritime excepté Lomé).⁴
 - ↪ 32% des femmes entre 15 et 49 ans se sont mariées ou sont entrées en ménage avant l'âge de 18 ans, et 7% se sont mariées avant l'âge de 15 ans.⁵
 - ↪ 42 % des 15-19 ans ont des besoins non satisfaits en planification familiale ; 40% chez les 20-24 ans.
 - ↪ Parmi les jeunes femmes de 15-24 ans, 23% ont une connaissance « approfondie » du sida, contre 32% des hommes. Parmi ceux manquant d'instruction, 11% des hommes et 12% des femmes ont une connaissance « approfondie » du sida.
 - ↪ Parmi les jeunes de 15-24 ans (ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois) 24 % des femmes et 13 % des hommes ont déclaré avoir effectué un test du VIH et en avoir reçu les résultats.
 - ↪ 83% des jeunes filles et 64% de garçons âgés de 15-19 ans n'ont jamais été exposés à des messages relatifs à la planification familiale, ni par le biais de journaux ou de magazines, ni par la radio et la télévision. Des trois médias, la radio est la plus effective.
- ↪ 33,4% des femmes (15-19 ans) ont subi des violences émotionnelles (29,6%), physiques (14,2%) ou sexuelles (5,6%).
- L'impact de ces statistiques se répercute sur le secteur de l'éducation, et se manifeste entre autres par le taux d'absences et d'abandons scolaires. Une enquête du Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle (MEPSFP), a souligné qu'au cours de la période 2012-2013, 5343 cas de grossesses ont été enregistrés dans les établissements scolaires. Le Programme National de Lutte Contre les Grossesses et Mariages chez les Adolescentes en Milieu Scolaire et Extrascolaire au Togo 2015-2019 (PNLGMA) identifie les déterminants au niveau national des grossesses et mariages chez les adolescentes comme étant :
- ↪ l'insuffisance de la vulgarisation et de l'application des lois et textes juridiques interdisant les mariages avant l'âge de 18 ans ;
 - ↪ l'insuffisance de la disponibilité de services SSR adaptés aux adolescent(e)s dans les structures sanitaires publiques ;
 - ↪ l'insuffisance de ressources et de services en milieu rural ; et
 - ↪ l'insuffisance de la couverture de l'éducation sexuelle complète dans les établissements scolaires et ateliers ou centres de formation professionnelle.

Le faible niveau de connaissances des adolescents et des jeunes sur la SSR ainsi que l'accès limité et le faible taux d'utilisation de services SSR et des méthodes contraceptives témoignent de la nécessité de mettre en place une Éducation Complète à la Sexualité (ECS) de qualité en milieu scolaire ainsi qu'un accès à des services de SSR adaptés aux jeunes. Une ECS ancrée dans les droits fondamentaux

permettrait aux jeunes d'acquérir suffisamment d'autonomie pour préserver leur santé, leur bien-être et leur dignité.⁶

Note : Le Togo a opté d'utiliser le terme « Éducation Sexuelle Complète » (ESC). Bien que l'UNFPA utilise le terme « Éducation Complète à la Sexualité » (ECS), ce rapport utilisera la terminologie du pays, l'ESC, sauf dans le cas d'une citation directe.

« L'éducation complète à la sexualité (ECS) est un processus d'enseignement et d'apprentissage fondé sur un programme portant sur les aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité. Elle vise à doter les enfants et les jeunes de connaissances factuelles, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs qui leur donneront les moyens de s'épanouir – dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité –, de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de réfléchir à l'incidence de leurs choix sur leur bien-être personnel et sur celui des autres et, enfin, de comprendre leurs droits et de les défendre tout au long de leur vie. »⁷

1.2 Politiques et cadre juridique du Togo

Le Togo a des politiques et un cadre juridique propice à une mise à échelle de l'ESC. Le Togo est signataire de plusieurs conventions et campagnes internationales entre autres : la Convention Relative aux droits de l'Enfant ; le Programme d'action de la conférence internationale sur la population et le développement (ICPD) ; et la Campagne de la Commission de l'Union Africaine «Stop au mariage des enfants ». L'ESC s'aligne aussi avec différents cadres nationaux entre autres :

- ↪ VISION Togo 2030
- ↪ Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE, 2013 – 2017)
- ↪ Plan Sectoriel de l'Éducation 2010-2020
- ↪ La Politique Nationale de la Jeunesse

- ↳ Plan National de Développement Sanitaire (PNDS, 2017 – 2022)
- ↳ Politique Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre au Togo

La loi sur la santé de la reproduction de 2007 stipule que nul ne peut être privé de son droit à la santé sexuelle et de reproduction. De plus, l'article 13 précise que tout individu a le droit à l'information, à l'éducation utile à sa santé sexuelle et reproductive et aux moyens nécessaires lui permettant d'évaluer les avantages et les risques pour un choix judicieux.

Certains plans stratégiques appuient aussi une mise en œuvre de l'ESC, tels que le Plan Stratégique de 2008-2012 pour la santé des adolescents et des jeunes au Togo, et la Politique Nationale de la Jeunesse.

Bien que le Togo ait de nombreuses politiques et un cadre juridique propice à faire valoir les droits des adolescents et des jeunes à l'information et l'accès aux services de SSR, une analyse de situation⁸ sur les déterminants des grossesses et mariages chez les adolescents identifie l'insuffisance de la vulgarisation et de l'application de lois et textes juridiques comme un des déterminants clés.



© UNFPA Togo

1.3 Objectifs spécifiques du travail de documentation & méthodologie

L'objectif de cette mission était d'entreprendre une étude documentaire sur le statut de l'Éducation Sexuelle Complète (ESC) au Togo, à travers une analyse, évaluation et documentation des processus, activités, résultats obtenus, et bonnes pratiques sur le plaidoyer, le développement, l'institutionnalisation, la mise en œuvre et la mise à échelle, en milieux scolaire de l'ESC dans le pays.

Les objectifs spécifiques incluent l'analyse, l'évaluation et la documentation des étapes clés de la mise en œuvre, des résultats atteints, des bonnes pratiques, des défis identifiés et surmontés afin de proposer des recommandations et partager les leçons apprises avec d'autres pays de la région. La mission s'est déroulée en trois phases :

1. Etude documentaire - analyse des documents d'information et de communication développés dans le pays, politiques et stratégies nationales, documentation de projets spécifiques, évaluations de projets, curriculum et manuel de formation, documents nationaux et internationaux sur la mise à échelle de l'ESC, etc. (voir la bibliographie pour une liste complète des documents consultés). Ces documents ont permis une analyse des stratégies de mises en œuvre/mise à échelle, des actions menées et de leurs résultats, permettant de développer des questionnaires et établir les priorités pour la visite sur le terrain.

2. Visite sur le terrain – entretien individuel et par groupe des partenaires clés (voir Annexe 1 pour la liste complète des intervenants), pour recueillir des informations qualitatives.
3. Analyse des informations recueillies et développement de la documentation.

Une des limites de ce rapport est qu'une grande partie de l'analyse repose sur l'étude documentaire. La visite sur le terrain a eu lieu du 17 au 19 octobre 2016, mais ne comptait que deux jours complets pour les entretiens, d'où le nombre restreint de personnes interviewées. Il est recommandé que toute autre visite similaire à l'avenir bénéficie de plus de temps.

2



Le projet EPD/SR



© Igor Strauss_RFI

Comme la plupart des pays, les racines de l'ESC au Togo remontent à des projets initiaux sur l'enseignement des aptitudes/compétences à la vie quotidienne et sur la population. L'UNFPA soutient le Togo depuis 1976, au travers de projets sur l'Éducation à la Vie Familiale et l'Éducation en Matière de Population (EVF/EMP), ainsi que sur l'éducation en matière d'environnement, de la population et de la Santé de la Reproduction pour le développement humain durable (EPD/SR). Le contenu de ces projets initiaux se concentrait surtout sur la dynamique de

la population, la SR, le genre, le trafic d'enfants, la nutrition, la culture de la paix, etc.

A partir de 1987, le Ministère de l'Éducation a introduit l'enseignement de l'EPD/SR dans les cycles primaires et secondaires. En 2001-2002, le ministère a orienté son approche sur les compétences (APC), en particulier vis-à-vis de l'EPD. Une APC et d'autres méthodologies centrées sur l'apprenant étant clés pour l'éducation sexuelle, ce mouvement bien que prometteur, impliquait une révision complète des curricula

et des documents de supports. Le projet EPD/SR, financé par l'UNFPA, a élaboré en mai 2003 des curricula pour le niveau du Cours Préparatoire (CP), axés sur les compétences. Les curricula de l'enseignement du premier degré au CP ont été regroupés sous forme de champs disciplinaires tels que : Français, Mathématiques, Éducation Sociale (ES), Éducation Artistique et Sportive (EAS), Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). A partir de ces champs disciplinaires, l'EPD/SR a élaboré un guide pédagogique pour le maître, un cahier des activités de l'élève, des contenus du nouveau champ disciplinaire « Vers les Sciences et la Technologie » au CP, et des outils d'expérimentation (grille d'observation, carnet de bord, emploi du temps).⁹ En mars 2004, une expérimentation des curricula du CP a été menée dans 27 écoles pilotes. Les curricula du CP, Cours Élémentaire (CE) et du Cours Moyen (CM) ont été élaborés.

Le projet EPD/SR était structuré autour de trois axes principaux : l'intégration de contenus EPD/SR dans le programme scolaire ; la formation des enseignants ; et la mise en place de Clubs EPD/SR au secondaire. Un module¹⁰ pour guider, planifier et faciliter les activités au sein des Clubs scolaires a été développé. Le guide est identifié comme étant un manuel d'auto-formation qui a l'avantage de pouvoir servir aussi à l'éducation par les pairs. Le manque de financement et le coût élevé d'une intégration dans tout le programme scolaire a limité la couverture du projet au secondaire. Malgré une mise à échelle, le manque d'arrêté/décret émanant du Ministère de l'Éducation n'a pas permis l'institutionnalisation et a conduit à l'effondrement du programme lorsque les instituteurs formés ont pris leur retraite.

Il est ressorti de l'évaluation de 2006¹¹ que : « La faible intégration institutionnelle et pédagogique du programme, la non implication des institutions de formation initiale des enseignants dans la promotion du programme suite au « gèle »¹² du fonctionnement desdites institutions, les déperditions enregistrées parmi les enseignants formés pour la mise en œuvre du programme, le recours à de nouveaux enseignants, sans formation appropriée, pour l'intégration et l'enseignement des contenus éducatifs d'EPD/SR, la faible mobilisation/implication des partenaires sont, entre autres problèmes, ceux qui ont fortement accentué le décalage entre les objectifs poursuivis, les efforts consentis et les résultats obtenus. »

L'évaluation identifie le manque d'intégration soutenue des contenus éducatifs de l'EPD/SR dans les disciplines retenues à cet effet comme étant l'une des plus grandes faiblesses du programme, mais identifie par ailleurs plusieurs succès :

- ↪ « les curricula élaborés pour les différents degrés et ordres d'enseignement ;
- ↪ la prise de conscience et l'intérêt porté par les enseignants et les encadreurs pédagogiques à l'EPD/SR ;
- ↪ l'ancrage du programme dans les structures décentralisées de l'Éducation Nationale ;
- ↪ les formations données en EPD/SR et en APC ;
- ↪ l'expérimentation de l'APC au Primaire ; et

- ↪ l'existence d'une douzaine de modules de formation axés sur les thématiques de population, de Vie Familiale, d'Environnement, de Genre et de SR/VIH/SIDA. »

Le projet a également permis d'identifier des difficultés liées à la pratique de l'APC qui restent valables aujourd'hui vis-à-vis de l'ESC, tels que:

- ↪ Mobilier non adapté pour l'enseignement de l'APC ;
- ↪ L'existence des classes jumelées pose le problème de groupes hétérogènes ; un cours est abandonné au profit de l'autre, deux cours, deux apprentissages différents ;
- ↪ Le manque de maîtrise dans la gestion des groupes ;
- ↪ La non disponibilité du matériel didactique ; et
- ↪ Les enseignants n'ayant pas les mêmes niveaux, l'application de l'APC est différente d'un enseignant à l'autre d'où la nécessité de donner une formation initiale à certains enseignants (surtout ceux des Écoles d'Initiative Locale).¹³

L'EPD a été mis à échelle mais les départs à la retraite ont entravé le renouvellement des enseignants. Par ailleurs, le pays a entamé une réforme des programmes scolaires basée sur l'approche par les compétences (APC). Cette intégration jointe à l'APC a donc été introduite en projet pilote avec la réécriture des documents d'enseignement. Cependant, cette réforme des programmes scolaires a stagné en raison

de l'insuffisance des ressources mobilisées.

En août 2009 un arrêté ministériel a institutionnalisé l'éducation à la prévention du VIH dans les écoles. Une heure par semaine a été allouée à cet enseignement séparé. Les documents/supports éducatifs ont été révisés, des cours de formation de formateurs sur 5 jours ont été élaborés, et une formation des enseignants a été initiée (chaque école identifiant un enseignant à former). Dans les zones de concentration du Programme Gouvernement-UNFPA (régions Maritime et Savanes), près de 80% des enseignants ont été formés (d'autres régions ont bénéficié de l'aide d'autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) tels que le PNUD et l'UNICEF) mais tous les établissements n'ont pas été couverts. Un module visant « à fournir aux enseignants les informations nécessaires et à renforcer leur compétence en matière d'éducation sexuelle complète pour leur faire adopter des attitudes et pratiques pédagogiques leur permettant de préparer les élèves à mener une vie saine et épanouie »¹⁴ a été élaboré pour permettre aux enseignants de maîtriser leurs interventions en matière d'ESC (ce module faisait partie du projet décrit ci-dessous).

Depuis 2014, l'UNFPA œuvre à améliorer la collaboration entre les parties prenantes, à créer une compréhension commune de l'ESC, et à transmettre un contenu plus complet d'ESC en soutenant le passage à échelle de l'expérience de l'UNFPA. Le renforcement des contenus permettra aux jeunes d'acquérir suffisamment d'autonomie pour préserver leur santé, leur bien-être et leur dignité.

3



**Le projet: Promotion
de l'Éducation
Sexuelle Complète**



© FFM/Togo

Parallèlement au projet EPD/SR, le projet « Promotion de l'Éducation Sexuelle Complète » PESC de l'ATBEF en partenariat avec le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire (MEPS) et d'autres institutions (Association de Parents d'Élèves, cadres religieux, association de jeunes, journalistes, etc.) a été instauré entre 2008 et 2013.

Un but principal du PESC était d'intégrer et de mettre en œuvre l'ESC.

Le projet a intégré l'ESC dans les programmes scolaires du préscolaire, du primaire et du premier cycle du secondaire et a été expérimenté dans 18 écoles pilotes.

3.1 Programmes scolaires et supports didactiques

Dans la phase 1 du projet¹⁵ diverses activités ont été menées, telles que:

- ↳ une revue documentaire des programmes scolaires de l'Enseignement Primaire et Secondaire;
- ↳ des ateliers d'intégration de l'ESC au programmes scolaires du préscolaire et primaire pour :
 - développer une compréhension commune des thèmes principaux de l'ESC ;
 - déterminer la pertinence de certains de ces thèmes et à quel niveau/cours ils devraient être abordés ;
 - élaborer des contenus sur les thèmes retenus et les intégrer aux programmes scolaires.

Les auteurs des contenus d'ESC ont utilisé un modèle logique qui identifie les objectifs de santé désirés et les comportements en lien avec ces objectifs. L'élaboration des programmes a été faite par les cadres de MEPS-FP, notamment les directeurs des divisions du primaire et du secondaire, les directeurs régionaux, les inspecteurs, conseillers et enseignants spécialistes en matière de révision et d'intégration de nouveaux modules, avec l'appui d'experts en ESC.¹⁶ Comme mentionné ci-dessus, un atelier a été organisé avec pour but de former un consensus entre les différentes parties prenantes par rapport aux éléments à intégrer.

Le MEPSFP a fait le choix d'intégrer l'ESC dans certaines matières du préscolaire, primaire et du premier cycle du secondaire plutôt que de créer une nouvelle matière principale. Le tableau ci-dessous identifie les matières principales choisies par le MEPSFP pour l'intégration de l'ESC et les documents élaborés pour appuyer la mise en œuvre.

Positionnement de l'ESC dans le programme scolaire		
Niveau	Programmes incluant des éléments de l'ESC	Guide/manuel pour les éducateurs
Préscolaire	Langues et communication, Enseignement Civique	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation des Guides du Maître aux Curricula APC du Préscolaire et au Primaire intégrant l'Éducation Sexuelle Complète. • Guide de l'enseignant (e) du cours élémentaire (CE). • Manuel d'auto formation des enseignants en Éducation Sexuelle Complète • Module Intégré d'EPD/SR pour les Clubs EPD/SR du Secondaire (développé pour le projet EPD/SR).
Cours élémentaires	Science Vie et Terre, Éducation Sociale, Langue et Communication, Éducation Artistique et Culturelle, Éducation Physique et Sportive	
Cours moyen	Science et Technologie, Éducation sociale	
Premier cycle du secondaire	Science Vie et Terre, Anglais, Français, Histoire et Géographie	

D'autres matériaux tels que planches, affiches, dépliants, posters, banderoles, ainsi que documents de plaidoyer, comme des guides de prêches contenant des versets bibliques et coraniques en lien avec l'ESC, ont été développés.

Pour intégrer l'ESC, le MEPSFP a organisé des ateliers d'adaptation des Guides du Maître aux Curricula APC du Préscolaire au Primaire. En revanche les guides et manuels d'accompagnement des pro-

grammes n'ont pas encore été développés pour toutes les matières à chaque niveau, car ils sont liés à la réforme nationale du programme scolaire et sont en cours de développement. Les nouveaux manuels de français et de mathématiques ont été développés pour certains niveaux, mais certaines matières (SVT et éducation civique, par exemple), qui incluent le plus grand contenu d'ESC ne sont pas inclus dans la première phase de révision des manuels.

3.2 Formation des enseignants et autres cadres du Ministère de l'Éducation

L'expérimentation de l'ESC a été réalisée dans 18 écoles pilotes du pays, dans lesquelles des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs d'établissements ont été formés en ESC. La formation des intervenants a porté sur les 7 composantes essentielles de l'ESC (et leurs 47 sous composantes):

- ↪ le genre,
- ↪ la santé sexuelle et de la reproduction,
- ↪ la citoyenneté sexuelle,
- ↪ le plaisir sexuel ou l'épanouissement sexuel,
- ↪ la lutte contre la violence,
- ↪ la promotion de la diversité, et
- ↪ les relations avec les autres.¹⁷

De plus, un manuel d'auto-formation des enseignants en ESC a été développé pour assister les enseignants. Les Inspecteurs et les Conseillers pédagogiques ont assuré le renforcement des capacités et le suivi/supervision des enseignants expérimentateurs. L'intégration dans les systèmes du Ministère de l'Éducation (à l'échelle du projet, 18 écoles) peut être constatée du fait que les cadres du MEPSA ont conçu les outils et supports pédagogiques, formé les enseignants, expérimenté l'ESC et assuré le suivi des activités des enseignants dans les écoles pilotes.

L'évaluation¹⁸ du PESC identifie plusieurs leçons à tirer de la formation et de l'enseignement de l'ESC:

- ↪ Le manuel d'auto-formation en ESC élaboré à l'intention des enseignants a connu une faible appropriation. Cette approche d'auto-formation n'est pas très bien indiquée pour l'ESC car dans certains cas, l'information transmise était inexacte.
- ↪ L'enseignement de l'ESC à travers l'APC nécessite du temps, d'où un survol de la matière par la majorité des enseignants en classe d'examen.
- ↪ Le manque de maîtrise en APC par certains enseignants affecte l'enseignement de l'ESC.

↪ La formation de trois jours est insuffisante pour s'appropriier le contenu et les méthodologies.

↪ Malgré leur formation, certains enseignants ne se sentent toujours pas à l'aise pour aborder certains thèmes de l'ESC, d'où le risque d'autocensure.

Parallèlement à la phase d'expérimentation dans les écoles pilotes, le MEPSFP a entrepris une analyse des programmes de formation des enseignements préscolaire, primaire et secondaire pour répertorier les contenus éducatifs manquants en ESC et identifier les contenus clés à rajouter. L'analyse de situation ayant été complétée, le MEPSFP souhaite intégrer l'ESC dans le programme de formation initiale des enseignants.



© UNFPA Togo

3.3 Évaluation SERAT

Une revue et analyse¹⁹ par l'UNESCO, des contenus de l'ESC intégrés dans les programmes scolaires, utilisant l'outil de Revue et d'Analyse de l'Éducation Sexuelle (SERAT), a mis en avant les points forts et les faiblesses des contenus et de la mise en œuvre actuelle. La revue a compris, entre autres, les documents suivants (développés pour le PESC par l'ATBEF et le MEPSFP, expérimentés, mais plus utilisés sur le terrain dès la fin du projet):

- ↪ Programmes révisés de l'enseignement primaire comprenant les éléments de l'ESC (Science Vie et Terre, Éducation Sociale, Langue et Communication, Éducation Artistique et Culturelle, Éducation Physique et Sportive, Science et Technologie)
- ↪ Programmes révisés de l'enseignement secondaire comprenant les éléments de l'ESC (Anglais, Français, Histoire et Géographie)
- ↪ Guide de l'éducateur du préscolaire, MEPSFP
- ↪ Guide de l'enseignant (e) du cours élémentaire (CE)
- ↪ Manuel pour comprendre et mettre en œuvre les nouveaux programmes, axé sur l'approche par les compétences, et intégrant l'Éducation Sexuelle Complète du Cours Moyen
- ↪ Manuel d'auto-formation des enseignants en Éducation Sexuelle Complète (élaboré par l'ATBEF)

- ↪ Rapport de l'évaluation finale du projet PESC
- ↪ Guide de prêches sur l'Éducation Sexuelle Complète dans les mosquées
- ↪ Guide de prêches des chrétiens sur l'Éducation Sexuelle Complète

L'évaluation note que la dispersion de l'ESC dans plusieurs matières a l'avantage de pouvoir l'ajouter aux programmes scolaires sans avoir à les bouleverser par la création d'une nouvelle matière. Cependant la dilution ne permet pas aux enseignants d'assumer leur responsabilité par rapport à l'enseignement de l'ESC qui passe au second plan dans toutes les matières puisqu'elle n'en constitue pas une partie importante.

Selon l'évaluation, les programmes intégrant l'ESC « repose sur un modèle logique qui spécifie les objectifs de santé, les comportements spécifiques qui affectent ces objectifs et qui pourraient être changés, particulièrement les comportements à risque. Il prend également en compte les facteurs psychosociaux qui affectent ces comportements quoique l'accent privilégie les connaissances et attitudes. Les normes et les compétences n'ont pas été suffisamment développées. »

Dans les contenus, l'accent est mis sur la réduction des grossesses précoces et des infections sexuellement transmissibles - IST (dont le VIH) et sur certains comportements efficaces comme retarder l'âge des premiers rapports sexuels et l'usage

des préservatifs. D'autres aspects importants tels que la gestion de la pression pour avoir des rapports sexuels ainsi que les aspects liés à la réduction de la violence basée sur le genre ne sont pas suffisamment mis en avant. L'évaluation souligne que les « aspects liés au genre et aux réflexions sur les normes sociales et les valeurs culturelles et religieuses qui influencent les rapports sociaux et les relations sexuelles et qui pourraient aboutir à une réduction des violences sexuelles, des grossesses précoces et de certaines pratiques traditionnelles telles que le mariage précoce et les mutilations génitales féminines sont très peu abordés. » Étant donné que certaines informations ont tendance à renforcer les stéréotypes de genre préexistants, l'évaluation recommande que les concepts de masculinité et de féminité, la déconstruction des mythes ainsi que l'impact des médias qui influencent négativement les comportements des jeunes soient traités avec plus de profondeur.²⁰

L'évaluation note aussi que la plupart des éléments clés de l'ESC sont intégrés au primaire mais qu'au secondaire les informations sont très limitées. On en conclut qu'il n'y a pas eu de suite logique entre le primaire et le secondaire et que l'intégration n'a pas été faite sur la base d'une analyse des besoins en SSR pour chaque tranche d'âge. L'auteur souligne que les contenus ne renforcent pas « les aspects relatifs au développement humain, à la sexualité et au comportement sexuel, à la communication, la négociation et la prise de décision. Malgré les objectifs cognitifs, affectifs et de compétences liées à la vie courante poursuivis par les programmes, on peut ressentir dans certains éléments intégrés le refus délibéré d'omettre plu-

sieurs informations par crainte de pousser les enfants à avoir des rapports sexuels précoces au lieu de les retarder. »

L'outil SERAT a noté qu'il n'existe pas encore de programme de formation en Éducation Sexuelle Complète pour les enseignants. L'enseignement de l'ESC a été testé dans quelques écoles pilotes mais n'est pas encore généralisé par le MEPSFP. Les indicateurs sur l'enseignement des programmes de l'ESC n'ont pas été intégrés.

L'évaluation perçoit comme une faiblesse le fait que l'ESC ne soit pas intégré dans les programmes des institutions de formation des enseignants et dans les outils de l'inspection scolaire, et identifie le programme national de lutte contre les grossesses et les mariages précoces des adolescentes (PNLGMA) comme l'opportunité de mettre en œuvre l'ESC dans les milieux scolaires et renforcer le processus d'intégration dans tous les systèmes du secteur de l'éducation.

3.4 Plaidoyer pour le PESCS

Pour pallier aux obstacles et défis d'une mise en œuvre de l'ESC, le PESCS inclut plusieurs interventions avec des parties prenantes clés. En vue d'un rejet possible du projet par les parents, l'ATBEF a formé la Fédération des Associations des Parents d'Elèves (FASPAREL) en ESC pour leur permettre d'accompagner cette mise en œuvre. La FASPAREL note que les thématiques de grossesse précoce et des risques liés à l'avortement ont été très utiles comme porte d'entrée pour entamer la discussion sur l'ESC, et que le projet a soulevé un intérêt manifeste chez les jeunes et leurs parents. À souligner également : le désir d'avoir des pairs éducateurs qui travaillent avec les parents et l'intérêt des chefs coutumiers à recevoir une formation. Le tabou culturel de la discus-

sion entre parent-enfant sur le sexe fait que peu de parents parlent ouvertement. La FASPAREL identifie donc la communication parent-enfants sur la SSR comme étant une priorité pour toute mise à échelle d'un projet d'ESC.

D'autres parties prenantes tels que le Conseil National des Jeunes, les journalistes du Réseau de Médias Africains de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme au Togo, les leaders religieux de l'Association Protestante des Œuvres Médicosociales et Humanitaires du Togo et de l'Union Musulmane du Togo ont signé des accords de partenariat pour accompagner le projet dans ses activités de promotion et de plaidoyer.

3.5 Durabilité du PESCS

Après l'expérimentation, le PESCS n'a pas été mis à échelle. Quelques écoles pilotes continuent d'utiliser les programmes développés par le PESCS, mais d'autres utilisent le programme scolaire préexistant. Malheureusement, la mémoire institutionnelle est affectée par les départs en retraite et mutation d'une grande partie du personnel MEPSFP ayant participé au PESCS. Malgré la mise en place d'une stratégie de plaidoyer de haut niveau, les priorités du système éducatif ainsi que le manque de financement font que l'ESC demeure en suspens. De plus, l'évaluation²¹ note que dans le cadre de la stratégie de durabilité

(transfert des activités), le projet n'a pas mobilisé suffisamment de moyens pour le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs. (Pour une analyse plus approfondie, voir ci-dessous la section sur la Gestion du Système Éducatif.)

4



Compétences de Vie Courante



© UNFPA Togo

En 2014/2015, l'UNICEF a mené une analyse sur le sujet des composantes des Compétences de Vie Courante (CVC) présentes au Togo, et des besoins des adolescents et jeunes. L'analyse démontre qu'il existe un besoin non requis, et que l'élaboration de modules d'éducation aux CVC devrait inclure les thématiques suivantes :²²

↳ Leadership, y compris le leadership féminin ;

- ↳ Équité-genre ;
- ↳ Protection contre les violences, y compris les violences liées au genre ;
- ↳ Citoyenneté (respect d'autrui, droits et devoirs des enfants, droits et devoirs du citoyen, la protection de l'environnement) ;
- ↳ Démocratie et liberté ;

- ↳ Vie communautaire et participation des jeunes ;
- ↳ Justice sociale et tolérance ;
- ↳ Santé sexuelle et de la reproduction : prévention des grossesses précoces, IST/VIH et Sida ;
- ↳ Orientation scolaire et professionnelle;
- ↳ Communication parents-enfants ;
- ↳ Maîtrise de soi ;
- ↳ Estime de soi et confiance en soi ;
- ↳ Prévention et gestion des conflits : non-violence et culture de la paix ;
- ↳ Prévention de l'abus des substances psychoactives et l'alcoolisme ;
- ↳ Initiation aux activités génératrices de revenus et culture de l'esprit entrepreneurial ;
- ↳ Hygiène corporelle et puériculture ;
- ↳ Bonnes manières en groupe ;
- ↳ Valorisation des aspects positifs des us et coutumes ;
- ↳ Respect des différences ;
- ↳ Prévention sur les risques et gestion des catastrophes ;
- ↳ Culture de l'excellence ;
- ↳ Jeunesse et moyens de communication;

- ↳ Culture de la dénonciation ;
- ↳ Principes et Valeurs ;
- ↳ Importance de la scolarisation.

Ces thématiques sont très similaires à celles d'une éducation sexuelle complète. Le Rapport de l'UNICEF sur l'état des lieux en matière de compétences de vie courante chez les adolescents et adolescentes au Togo²³ met en évidence plusieurs documents préexistants tels que: 36 questions et réponses sur le VIH et Sida émit par le Conseil National de Lutte contre le SIDA et les IST (CNLS) ; le Manuel de référence des pairs éducateurs sur la Santé Sexuelle des jeunes et la prévention des IST/VIH/SIDA développé par BØRNEfonden ; manuel de pair éducateur élaboré par le projet : Petite Sœur à Sœur ; Module de formation des enseignants en Éducation Sexuelle Complète développé par l'ATBEF. Le rapport souligne que l'ATBEF expérimente des modules d'ESC dans les écoles avec le MEPSFP et qu'il existe aussi certains modules développés pour l'EPD/SR, mais il ne semble pas y avoir eu d'analyse complète des contenus. Le rapport conclut, entre autres, que :

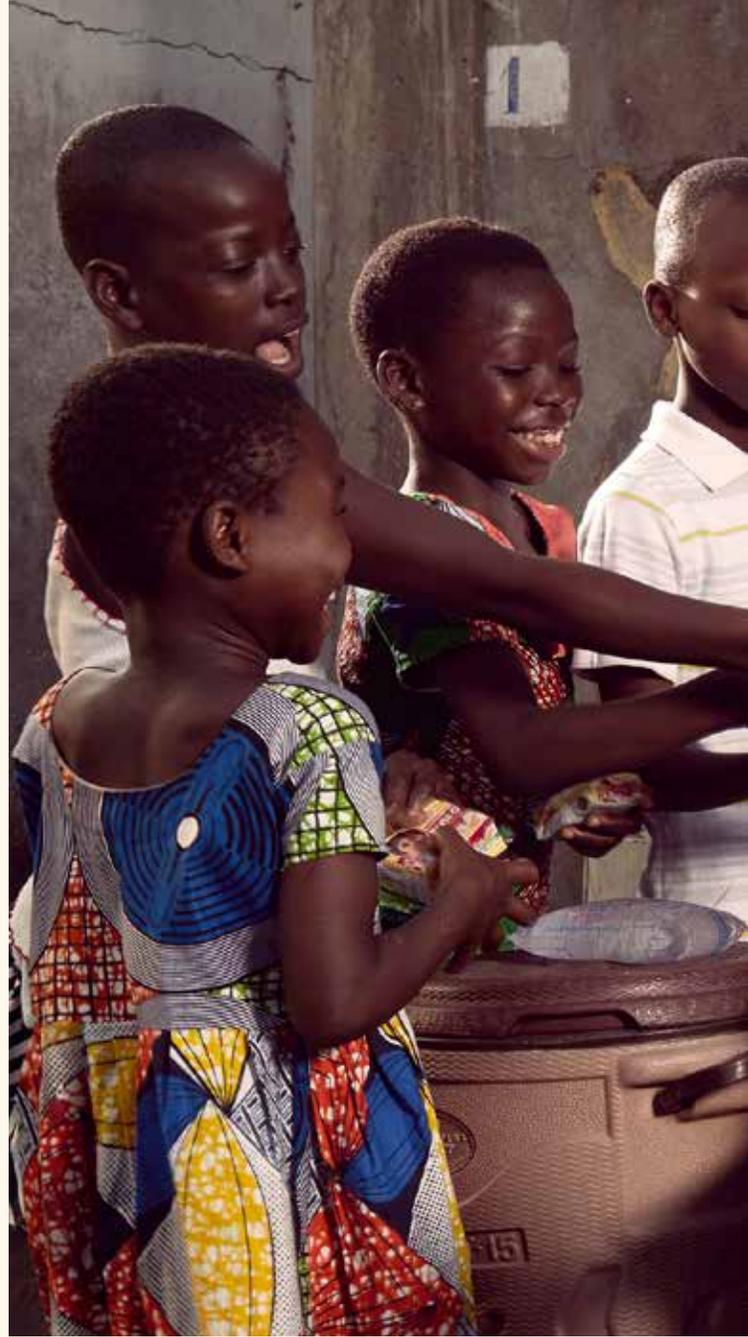
« Pour ce qui est du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, il n'existe pas encore d'actions pratiques clairement entreprises pour insérer l'éducation aux compétences de vie courante chez les adolescents dans les classes, quelle que soit le format adopté. Les nouveaux curricula ont tout de même connu une amélioration en prévoyant que chaque champ d'apprentissage vise à donner à l'apprenant des compétences liées à la discipline concernée. Mais ces champs d'apprentissages ne touchent pas des domaines essentiels qui vont au-delà de l'environnement scolaire ou professionnel. » et,

« Les modules spécifiquement conçus pour l'éducation des adolescents aux compétences de vie en milieu scolaire dès l'école primaire sont ceux développés par la Direction des Formations avec le groupe TESSA. Cette direction dispose d'une équipe qui intervient spécifiquement sur la thématique des compétences de vie et qui a développé ces modules. Les modules concernés abordent des thématiques dont le contenu peut être amélioré et servir de base pour en développer d'autres. Les modules ayant été élaborés par des pédagogues de la Direction des Formations, sont adaptés à l'enseignement des élèves du cours primaire et secondaire. »

L'analyse n'a pas orienté les recommandations vers une approche globale prenant en compte l'existant. Elle a recommandé que l'UNICEF mette sur pied un nouveau programme d'éducation aux CVC, ce qui a été fait. Un manuel, un guide de l'enseignant et un cahier d'exercices ont été développés pour le primaire, et l'expérimentation est prévue dans 160 écoles pilotes « Amis des Enfants » en 2017. Une formation en cascade de 5 jours des enseignants, par les inspecteurs et conseillers pédagogiques, a commencé en septembre 2016. Pour chaque établissement scolaire, deux enseignants et la direction sont visés dans les zones pilotes. A la fin de la phase pilote et après évaluation, l'UNICEF verra avec le MEPS comment intégrer ce projet. Vu les difficultés du Ministère, il est probable que l'UNICEF finance la mise à échelle, qui serait limitée aux régions prioritaires, ce

qui représente à peu près un tiers du pays. Le risque qu'un autre projet d'éducation démarre et ne soit pas mis à échelle, est donc réel.

5



PNLGMA²⁴



© Stephan Gladieu/World Bank

Le Programme National de Lutte contre les Grossesses et Mariages chez les Adolescents en Milieux Scolaire et Extrascolaire au Togo 2015-2019 (PNLGMA), a été développé par le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, et le Ministère de la Santé, avec l'appui de l'UNFPA. Le processus de développement était participatif, comprenant plus de 7 autres minis-

tères ; des associations de la société civile tels que ATBEF, FASPAREL – Togo ; des ONG internationales telles que Plan Togo, BØRNEfonden, le système des Nations unies ; et les communautés : chefs traditionnels, leaders religieux, représentants de jeunes etc.

La participation des partenaires a eu lieu à chacune des 3 étapes principales du processus de développement :

1. Phase d'analyse situationnelle : atelier de validation de l'approche méthodologique de la mission, revue documentaire, et rédaction et validation de l'analyse situationnelle.
2. Élaboration du Programme : atelier d'orientation, rédaction des versions provisoires de l'argumentaire et du PNLGMA, et atelier de pré-validation technique.
3. Validation nationale du document.

Le PNLGMA a 5 axes stratégiques :

1. Amélioration du cadre légal, juridique, réglementaire et institutionnel
2. Accès et maintien des adolescentes dans le système éducatif et accès à l'Éducation Sexuelle Complète
3. Accès à l'information et aux services de santé sexuelle et de la reproduction adaptés aux adolescents
4. Leadership des adolescentes et renforcement des capacités des familles, des communautés, des chefs traditionnels et religieux et des Organisations à Assise Communautaire
5. Coordination, plaidoyer, mobilisation de ressources, suivi et évaluation

Pour qu'une mise en œuvre complète du programme ait lieu dans le pays, plusieurs de ces axes devront être considérés pour une mise à échelle de l'ESC.

Le premier axe stratégique vise « l'existence et l'application de lois et textes juridiques, réglementaires et institutionnels contre le mariage précoce autorisant l'accès des adolescentes aux services SSR, y compris aux services de contraception, sont essentielles pour prévenir les grossesses chez les adolescentes et éliminer le mariage des enfants. » Renforcer le contenu, communiquer au plus grand nombre, et améliorer l'application, permettront une mise en œuvre de l'ESC. Par exemple, un contenu sur l'accès à l'éducation sexuelle complète pour tous donnera aux enseignants la légitimité d'enseigner l'ESC, permettra d'expliquer aux parents et communautés pourquoi l'ESC est mise en œuvre à l'école, et de ce fait commencera à réduire les barrières à la mise à échelle de l'ESC. L'accès aux services SSR pour les adolescents et la continuation et reprise des études par des élèves enceintes et adolescentes-mères sont d'autres thématiques clés.

Le deuxième axe stratégique s'adresse directement à la mise en œuvre de l'ESC, dans les milieux scolaires et extra-scolaires. Certains résultats et interventions, en lien direct avec la mise en œuvre de l'ESC, sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Résultat d'effet 2.2 : La qualité et la couverture de l'Éducation Sexuelle Complète sont renforcées dans les établissements scolaires, les centres de formations professionnelles et pour les portefaix, les domestiques et les serveuses dans les bars	
Résultats	Interventions
Résultat de produits 2.2.1 : Un plus grand nombre d'enseignants, d'agents de promotion sociale et d'animateurs de jeunesse ont été formés sur l'ESC	Harmonisation et vulgarisation des contenus à enseigner sur l'ESC dans les établissements scolaires et structures de formation technique et professionnelle
	Intégration de l'enseignement de l'ESC dans les écoles de formation initiale des enseignants (ENI, ENS et DF, INJS) et des agents de promotion sociale (ENFS)
	Formation continue des enseignants, des agents de promotion sociale et des animateurs de jeunesse sur les modules harmonisés
Résultats de produits 2.2.2 : Un plus grand nombre d'établissements scolaires dans les zones les plus touchées par les grossesses et mariages chez les adolescentes disposent de pairs éducateurs (PE) formés en ESC et opérationnels	Renforcement des capacités des PE en ESC dans les établissements scolaires
	Renforcement des capacités des encadreurs et superviseurs (enseignants) des PE dans les établissements scolaires
	Dotation des PE en Kits de sensibilisation
	Animation et supervision facilitante des PE dans les établissements scolaires
Résultats de produits 2.2.3 : Un nombre accru de centrales syndicales et chambres régionales de métiers disposent de pairs éducateurs (PE) formés en ESC et opérationnels	Formation des PE en ESC dans les centrales syndicales et les chambres régionales de métiers
	Formation des encadreurs et superviseurs (maîtres artisans, prestataires de soins, etc.) des PE
	Animation et supervision facilitante des PE en milieu extrascolaires



© Igor Strauss_RFI

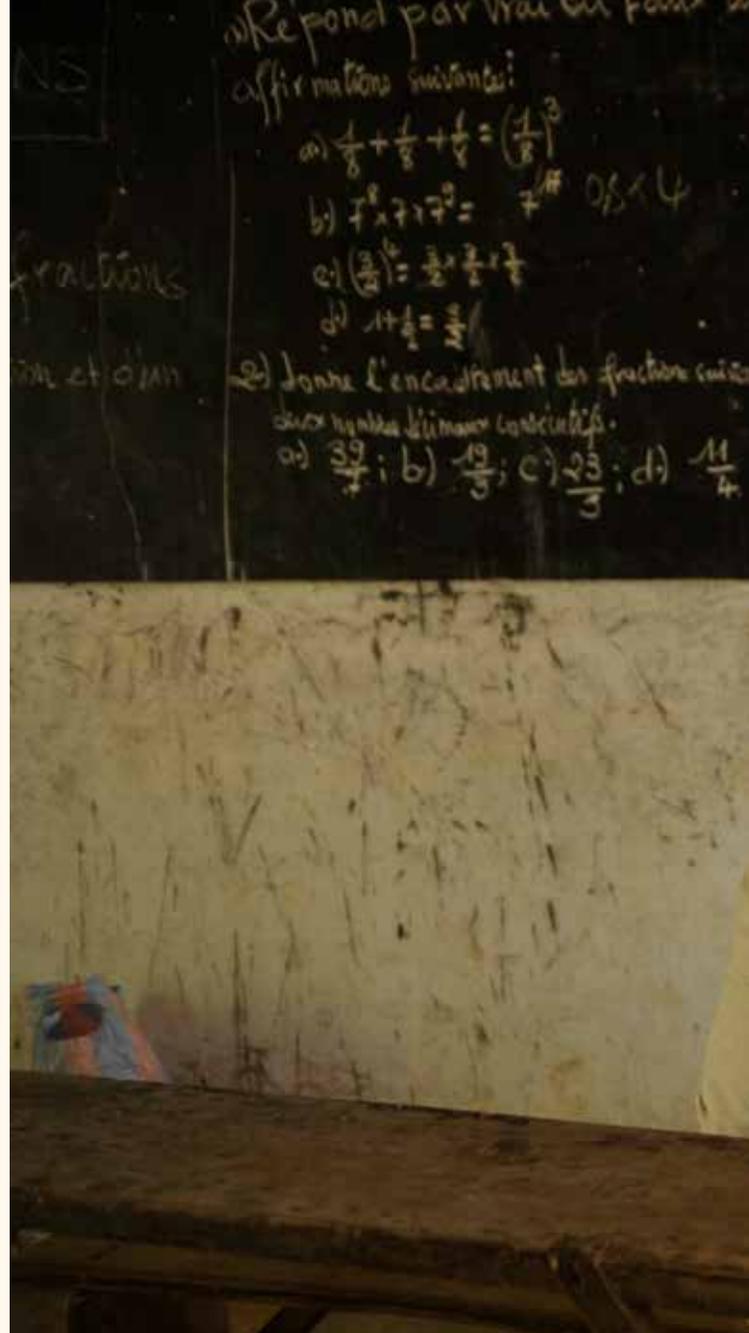
Ces interventions se basent sur le travail déjà fait par le PESC, et identifie une feuille de route pour une mise à échelle de l'ESC. L'axe stratégique 3, « Accès à l'information et aux services de santé sexuelle et de la reproduction adaptés aux adolescents » comprend aussi des interventions pour améliorer l'accès à l'information des jeunes en matière de SSR.

Cadre institutionnel et organisationnel

Le PNLGMA a été conçu de façon à être intégré dans l'agenda du gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), et mis en œuvre par toutes les parties prenantes : les ministères, les ONG/Organisations de la Société Civile (OSC), chacun dans son domaine de compétence et représenté par un point focal. La documentation sur le PNLGMA indique qu'il sera mis en œuvre sous la haute responsabilité du Président de la République, avec un Comité Multisectoriel de Pilotage (CMP) placé sous l'autorité du Premier Ministre pour assurer la supervision générale, et un groupe de Coordination Nationale du Programme (CNP) assurera la mise en œuvre. Des points-focaux ministériels appuieront les actions de coordination et de suivi de la CNP et des points focaux régionaux, préfectoraux et locaux veilleront à la mise en œuvre du programme. Au niveau des Régions et des Préfectures, des structures déconcentrées du CMP, présidées par les Préfets avec l'appui technique de Directeurs de la Planification se réuniront une fois tous les deux mois pour les préfetures et une fois par trimestre pour les régions.

Le budget indicatif sur 5 ans a été estimé à 15 766 679 807 de Francs CFA, soit à peu près 24 million d'euros. Depuis la validation du document, l'appropriation nationale ne s'est pas faite de façon soutenue en raison du changement de responsable à la tête des 3 ministères clés (Santé, Action Sociale et Éducation) qui a nécessité une période de prise en main des dossiers, mais aussi de la faible mobilisation des ressources, y compris des ressources nationales. Par conséquent, le mécanisme de coordination n'a toujours pas été mis en place. Néanmoins, des activités sur le terrain sont menées à différents niveaux et soutenues par des partenaires dans le sens du PNLGMA.

6



Infirmeries scolaires



© Igor Strauss_RFI

Améliorer la SSR des jeunes nécessite non seulement l'ESC mais aussi l'accès à des services de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) adaptés aux besoins des adolescents et des jeunes, et la création de la demande pour ces services. Forger des liens entre les écoles et les services de SSR est donc essentiel. Il existe au Togo un Programme National de Santé des Jeunes et des Adolescents depuis 1997. Le programme est mis en œuvre par le Service National de la Santé des Jeunes et des Adolescents (SNJA) du Ministère de la Santé (MS).

Le SNJA est responsable des infirmeries scolaires. Celles-ci ne sont pas sous la tutelle des différents départements de l'éducation, bien que le MEPSFP ait un point focal sur la santé à l'école. De plus, le MEPSFP reconnaît que les infirmeries ne sont pas une de leurs priorités et que le département n'a pas réfléchi à une définition de normes ou même au type de visite médicale nécessaire. En 2009, un document de référence qui régit l'offre de services dans les infirmeries scolaires a été élaboré par le SNSJA avec l'appui de l'UNFPA et de l'OMS.

Une analyse situationnelle²⁵ en 2012 des centres de jeunes et des infirmeries scolaires et universitaires au Togo a montré que le pays ne dispose que de 37 infirmeries scolaires sur près de 1800 établissements secondaires publics de l'enseignement général et technique et 9 infirmeries sur 123 établissements de plus de 1 000 élèves dans l'enseignement général. La majorité des infirmeries sont dans l'enseignement technique. Il est estimé qu'il manque au moins 100 infirmeries dans les établissements de l'enseignement secondaire général, avec une région, la Maritime, n'en disposant d'aucune. Les faiblesses principales des structures existantes ont été identifiées comme étant:

- ↪ un manque d'infrastructures adéquates ;
- ↪ un déficit d'équipements et de ressources humaines qualifiées,
- ↪ une offre de services limités.

A la suite de l'analyse situationnelle le SNSJA a développé un «référentiel de la SSR des adolescents et des jeunes dans les centres pour jeunes et les infirmeries scolaires et universitaires», avec comme objectif de définir les normes qui guideront l'introduction ou l'amélioration des services de santé de la reproduction dans les centres de jeunes et les infirmeries scolaires et universitaires.

Pour appuyer le gouvernement dans sa réponse aux besoins des adolescents et des jeunes en SSR, un modèle de Partenariat Public Privé, North Star Alliance-UNFPA Togo d'une part et BOAD-UNFPA d'autre part, a été développé pour implanter 4 « Blue Box » (infirmeries scolaires préfabri-

quées) et 4 infirmeries en dur dans 8 établissements du secondaire de l'enseignement général ayant un effectif supérieur ou égal à 1 000 élèves. L'UNFPA soutient 25 infirmeries scolaires et 2 infirmeries universitaires en équipements, formation du personnel et intrants médicaux.

Les objectifs spécifiques du projet de mise en place des infirmeries « Blue Box » sont:

- ↪ Mettre en place une unité de soins fonctionnelle dans les établissements scolaires à grand effectif.
- ↪ Offrir un paquet de services de soins de santé primaires y compris en santé de la reproduction/VIH dans les infirmeries.
- ↪ Renforcer la connaissance et le comportement des jeunes scolaires en matière d'hygiène et de santé sexuelle et de la reproduction à travers les activités IEC/CCC.
- ↪ Renforcer l'éducation en santé sexuelle et de la reproduction y compris la prévention du VIH dans le programme d'enseignement.
- ↪ Instaurer une pratique de prévention précoce dans les établissements scolaires.
- ↪ Réduire l'absentéisme lié aux problèmes de santé.
- ↪ Assurer un meilleur suivi des élèves présentant des pathologies chroniques ou un handicap.

Bien que les infirmeries scolaires représentent une opportunité pour rapprocher physiquement les services SSR des clients et s'assurer qu'ils répondent aux besoins des jeunes, la situation actuelle, le manque d'infrastructure, le déficit d'équipements et de ressources humaines qualifiées, entravent cet effort à court et moyen terme. Même si les ressources financières pouvaient être identifiées, le manque de ressources humaines qualifiées et la priorisation probable du MS de ces ressources pour combler le manque de personnel existant dans les centres de santé générale, affecteraient la vitesse à laquelle une mise à échelle pourrait être mise en œuvre.

Bien que des faiblesses perdurent, l'existence des infirmeries scolaires et du SNJA est positif en lui-même et démontre l'importance accordée à la santé des adolescents et des jeunes ainsi que l'importante connexion entre la santé et l'éducation. De plus, la disponibilité de contraceptifs dans les infirmeries représente un point positif et une bonne pratique à émuler par les autres pays de la région. Des campagnes d'offre de services IST/CDV/PF sont également menées dans des établissements ne disposant pas d'infirmeries.



© Igor Strauss_RFI

7



Coordination autour des besoins des adolescents et des jeunes



© UNFPA Togo

La plupart des intervenants citent la coordination comme étant l'un des points faibles de la réponse des parties prenantes aux besoins des adolescents et des jeunes. La coordination est très faible, non seulement en raison des contraintes financières et humaines au sein des ministères, mais aussi en raison d'un cloisonnement des activités de chaque ministère.

De nombreuses ONGs et OSCs travaillent dans le secteur de l'éducation et la SSR des jeunes tels que BØRNEfonden, Plan International, ATBEF, Le Jourdain - Vie et Santé, etc. Au niveau du Ministère de la Santé, la Division de la Santé des Jeunes et des Adolescents assume le rôle de structure de coordination des interventions visant les adolescents/jeunes, mais celle-ci manque de ressources humaines et financières.

De plus les besoins des adolescents vont au-delà de la santé. La feuille de route pour l'ESC, développée à la suite de l'atelier d'évaluation SERAT, préconise la mise en place d'un Groupe de Travail sur l'ESC. À ce jour, rien n'est en place, mais une rationalisation de ce qui est nécessaire devra se faire. Un surplus d'intervenants agissant sur des thématiques similaires génère une perte de temps et de ressources.

Ce manque de coordination des parties prenantes se manifeste par un plaidoyer épars et des actions parcellaires qui ne

portent pas. La coordination et la collaboration sont essentielles pour une mise à échelle, pour garantir la standardisation des modules utilisés, que les interventions des parties prenantes ne se superposent et pour assurer une couverture sur tout le territoire du pays. Cela est particulièrement important, surtout vis-à-vis des formations des enseignants, pour s'assurer non seulement que la formation soit la même pour tous, que les mêmes personnes ne soient pas formées plusieurs fois, mais aussi pour s'assurer qu'il n'y ait pas de disparité géographique.



© Igor Strauss_RFI

8



Le système éducatif et l'ESC



En 2010, la gestion du système éducatif a été divisée en trois départements, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), et le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle (MEPSFP). L'évaluation SERAT²⁶ note que « tous les départements ministériels y compris le MEPSFP, ont la responsabilité d'inscrire annuellement une ligne budgétaire dans le

budget de leur département pour la mise en œuvre des activités de prévention et de lutte contre le VIH et SIDA et d'intégration du genre, mais que malheureusement la mise en œuvre de ces politiques est entravée par l'insuffisance des ressources financières et humaines. La contribution gouvernementale dans la mise en œuvre de ces politiques est minime et est tributaire des partenariats bilatéraux et multilatéraux pour financer tous les projets de développement mis en œuvre dans le pays. »

Le METFP

Le METFP est un département qui n'a pas de responsable santé, mais qui a un Responsable Noyau Anti-Sida/Point Focal VIH. Le projet phare du METFP était le développement d'un cours d'éducation sexuelle, l'ESEPSI (Éducation Sanitaire à l'École pour la Prévention du Sida et des IST), enseigné une heure par semaine, et visant particulièrement la prévention du VIH ; il été mis en œuvre dans tous les établissements publics et certains établissements privés. Une évaluation d'impact a révélé des résultats mitigés.

Plusieurs obstacles ont été identifiés dans la mise en œuvre de l'ESEPSI, entre autres :

- ↪ Malgré la formation des enseignants, beaucoup pensent que ce travail supplémentaire mérite rémunération.
- ↪ Aucune note de service impose la mise en œuvre et rappelle l'importance du programme.
- ↪ L'ESEPSI est une matière sans examen, et n'est donc pas prioritaire pour les enseignants.

La pérennisation et l'appropriation sont identifiées comme étant deux obstacles particulièrement affectés par l'absence de ligne budgétaire adéquate. L'ESEPSI pourrait être remplacé par l'ESC car il ne semble pas y avoir beaucoup de résistance à l'ESC. Par contre un plaidoyer à tous les niveaux du département est nécessaire, car la majorité des personnes concernées ne comprennent pas ce qu'est l'ESC ni son importance pour les jeunes. De plus un manque de financement, même pour le pro-

gramme existant de l'ESEPSI, fait que sans ressources nouvelles, une mise en œuvre du projet d'ESC se révèle impossible.

Le METFP a des infirmeries scolaires dans une vingtaine d'établissements scolaires, dont la plupart sont dans un état déplorable, les agents sanitaires sont masculins (d'où la difficulté pour les jeunes filles d'aborder les questions de SSR), et la direction des établissements ne considère pas nécessairement la SSR comme prioritaire.

L'envergure du METFP, ainsi que les changements de personnel/restructuration, affectent son habilité à mettre en œuvre des projets d'éducation sexuelle. Lorsque le noyau anti-Sida a été établi (à travers la réponse multisectorielle nationale au VIH/Sida, appuyée par le PNUD et l'UNFPA), il était constitué de 15 membres de différentes directions. Depuis, nombre d'entre eux sont à la retraite et les membres encore actifs étant très occupés par d'autres fonctions fait que la performance du noyau est affaiblie. De ce fait, ce dernier prend ses directions des actions de la MEPSFP (vis-à-vis de l'ESC), et s'attend à ce que ce département le soutienne. Le noyau et le projet ESEPSI ont bien été décrits dans un memo à son intention, mais aucune discussion n'a suivi.

Le MEPSFP

Comme noté ci-dessus, le MEPSFP a mis en œuvre plusieurs projets d'éducation en matière de population, environnement, prévention du VIH etc. depuis les années 1970. Aucun de ces projets n'a été mis à l'échelle nationale, en partie parce que le MEPSFP a beaucoup d'autres priorités, et ne priorise pas le développement des manuels.

La réforme nationale du programme scolaire visant le développement d'une approche par les compétences (APC) a représenté l'opportunité d'intégrer ESC dans les programmes scolaires, mais a aussi été une des causes du retard à une intégration complète dans le système. Une réforme nationale demande beaucoup de temps et de ressources pour sa mise en œuvre, et les priorités du système éducatif durant ce processus risquent de ne pas inclure l'ESC, comme c'est le cas au Togo. Les défis incluent non seulement la nécessité de développer les programmes et manuels scolaires (un processus long et coûteux), mais aussi de former tous les enseignants au nouveau contenu et surtout à la méthodologie (les Écoles Nationales des Instituteurs qui forment les enseignants du primaire relèvent du MEPSFP). De plus, le Ministère de l'Éducation a fait l'objet de nombreuses restructurations qui ont affecté les priorités et la mémoire institutionnelle des projets.

Le MEPSFP affirme vouloir procéder à une mise à échelle de l'ESC mais est restreint par une carence de ressources financières et humaines. Il identifie le défi majeur comme étant l'écriture et la production/distribution des manuels. Les manuels développés pour les mathématiques et le français pour le nouveau programme scolaire du CE1 sont en cours d'expérimentation cette année, et le ministère prévoit de compléter tous les niveaux dans ces matières en 2022, mais il reste encore 5 matières à développer (pour le primaire). De plus des contraintes d'agenda et de financement affectent la formation continue des enseignants, et les syndicats peuvent entraver la marge de manœuvre vis-à-vis de l'ESC. Le MEPSFP a indiqué durant les entretiens que la réforme du programme

scolaire des lycées pourrait inclure l'ESC, mais qu'une planification, et une identification des ressources sont essentielles.

Le MESR

La formation initiale des enseignants du secondaire dépend du MESR, le troisième département du système éducatif, et la réforme des enseignants du secondaire dépend des deux ministères, ce qui complique et ralentit le processus. A ce jour, seulement 200-250 enseignants du secondaire sont formés chaque année. La réforme devrait permettre d'augmenter la capacité.

Le MEPSFP voit la formation initiale comme étant clé, soulignant qu'un enseignant bien formé pourrait même utiliser les manuels existants pour enseigner l'ESC. Comme noté ci-dessus, le MEPSFP a entrepris une analyse des programmes de formation des enseignements préscolaire, primaire et secondaire pour répertorier les contenus éducatifs de l'ESC manquants et identifier les contenus clés à ajouter. L'analyse de situation étant achevée, le MEPSFP voudrait maintenant initier une intégration de l'ESC dans le programme de formation initiale des enseignants. Le PNLGMA 2015-2019 prévoit d'intégrer l'ESC dans les programmes de formation des enseignants. Ceci présente donc l'opportunité d'intégrer les leçons tirées par le PESC et les contenus déjà développés.

9



Suivi et évaluation



© UNFPA Togo

A ce jour, le suivi et l'évaluation (S&E) n'a pas été pérennisé au sein du système éducatif. La mission n'a pu rencontrer de représentant du Système d'Information sur la Gestion de l'Éducation (EMIS), et n'a donc pas pu se renseigner sur leurs priorités. Toutefois, la Fiche de collecte des données des établissements scolaires 2012-2013 et autres documents de l'Institut National de la Statistique et des Études

Économiques et Démographiques²⁷ n'incluent pas d'indicateurs sur les grossesses précoces, le VIH, l'ESC, etc. Il est donc peu probable que l'information soit agrégée au niveau national. Le PNLGMA comprend un cadre de S&E, et a identifié des indicateurs pour tous les aspects du programme (interventions, produits, effets et impacts) ainsi que les domaines d'intervention essentiels du PNLGMA et des partenaires.²⁸



© UNFPA Togo

Tout le S&E est lié à l'expérimentation des projets PESC et CVC. L'ESEPSI a mené régulièrement un suivi de cet enseignement mais ce suivi n'a pas pu s'intégrer dans le système de suivi éducatif et était toujours perçu comme un projet parallèle. Le S&E du PESC s'est terminé avec le projet en 2013. Durant le projet, les inspecteurs des établissements ont été formés pour suivre et appuyer les enseignants. La mission n'a pu déterminer si ce suivi continue depuis la fin du projet. L'UNICEF a mis en place un cadre de S&E pour le projet CVC pour les écoles pilotes.

Toute mise à échelle va requérir l'intégration de l'ESC dans tous les mécanismes de suivi existants du MEPSFP, que ce soit EMIS ou les systèmes de l'inspection, ce qui nécessitera un renforcement de l'encadrement, de la formation et du contrôle pédagogique, et donc des ressources budgétaires adéquates pour les formations, adaptation de systèmes, encadrements pédagogiques et les analyses au niveau national.

10



Obstacles à la mise à échelle de l'ESC et les services SSR



© FFM/Togo

En plus des défis mentionnés ci-dessus, les intervenants ont soulevé un nombre d'autres obstacles qui nécessiteront des interventions pour une mise à échelle effective de l'ESC.

↳ Nombre d'adultes, quoi que théoriquement en faveur de l'enseignement de l'ESC, ne sont pas prêts à ce que certaines thématiques soit adressées. Par exemple, certaines associations

de parents d'élèves ne veulent pas de démonstration de l'utilisation de préservatifs dans l'école.

↳ Bien qu'il y ait des leaders religieux et des chefs coutumiers en faveur de l'ESC, un grand nombre y demeure opposé. Cela nécessitera donc un travail de plaidoyer et de sensibilisation, surtout vis-à-vis de l'église catholique.

- ↳ Les réseaux sociaux comme les médias doivent faire l'objet d'une attention particulière. Les jeunes n'ont pas nécessairement les compétences requises pour faire le tri entre les informations, souvent erronées, qui y sont relayées, ni pour résister à la pression de leurs pairs. Ce problème est par ailleurs accentué par la méconnaissance de ces médias par les enseignants.
 - ↳ Des informations contradictoires (en particulier sur l'ESC) véhiculées par l'école, les parents, les amis, les leaders religieux etc.
 - ↳ Les jeunes ignorants de leurs droits vis-à-vis de la SSR.
 - ↳ Les services de SSR ne sont pas accessibles.
 - ↳ Le planning familial n'est pas gratuit (pour les adolescents et les jeunes) dans tous les points de services.
 - ↳ Le manque de formation en prestation de services SSR adapté aux besoins des jeunes.
 - ↳ La façon dont les jeunes sont traités et accueillis par les prestataires de services SSR.
 - ↳ Peu de centres de jeunes.
 - ↳ Logistiques des intrants : rupture de stock au niveau du district/établissement (mais pas au niveau national) et le coût.
- ↳ Certains concepts comme l'identité de genre sont difficiles à aborder dans les écoles pour des raisons légales et culturelles.
 - ↳ Faiblesse de la coordination autour des besoins des adolescents et des jeunes.



© UNFPA/Ollivier Girard

1 1



Analyse du contexte existant



© FFM/Togo

L'état des lieux démontre clairement un manque de coordination dans le pays, des chevauchements de thèmes et d'objectifs, et une compétition pour les ressources humaines et financières. Fin 2016, trois projets d'ESC/CVC sont en place dans les écoles pilotes: ESEPSI, le PESCI et le CVC. Différentes parties prenantes ont développé des manuels similaires (par exemple, les modules de formations pour les éduca-

teurs de pairs de « Petite Sœur à Sœur » et BØRNEfonden) et chaque PTF pousse son projet. Aujourd'hui, le Ministère de l'Éducation n'a ni le temps ni les ressources pour synthétiser toutes ces offres. De plus, compte tenu des problèmes existants dans le système éducatif et la mise en œuvre de la réforme de l'éducation, l'ESC et CVC ne sont pas une priorité pour le Ministère.

Le MEPSFP privilégie aujourd'hui une approche intégrée (programmes scolaires, manuels et formation) à une approche projet. Toutefois, le projet de CVC étant déjà planifié et engagé, il a été décidé de le mener à terme et de s'en servir pour identifier les manques éventuels afin de les intégrer au système.

Il ne semble pas exister de compréhension commune sur le statut de l'ESC vis-à-vis des CVC. L'ESC est vue par certains comme faisant partie de l'éducation aux CVC. En réalité le CVC et l'ESC se chevauchent avec une grande partie des CVC déjà incluse dans l'ESC et non le contraire. Une sensibilisation sera donc nécessaire pour assurer que toutes les parties prenantes aient une compréhension commune de l'ESC.

Comme l'ESC n'est pas une priorité, il n'existe pas de grande clarté sur les besoins du ministère pour une mise à échelle, hormis le besoin évident de financement. Les mutations et retraites au sein du ministère font que le personnel le plus intimement lié à l'ESC n'est plus en poste. Une analyse institutionnelle avec une identification des compétences nécessaires, l'identification de mécanismes de coordination, ainsi que la manière d'améliorer la collaboration multisectorielle (par exemple à travers d'un mémorandum d'accord) sont nécessaires, mais uniquement si les PTFs sont disposés à financer des mesures correctives. Si l'unité responsable de l'ESC n'est pas robuste, elle sera incapable de promouvoir l'ESC et le PNLGMA au sein du Ministère pour une mise à échelle, et encore moins de leur assurer une audience au conseil des ministres.

Plaidoyer

Le Togo a développé de bons programmes et matériaux didactiques, mais la mise en œuvre est limitée par les contraintes financières et les autres priorités du gouvernement. Malheureusement, l'ESC n'est pas un sujet avantageux en politique et peut même avoir un impact négatif dans les sociétés conservatrices. Un travail de plaidoyer avec les parlementaires, ministres, la société, etc. est donc essentiel pour inscrire l'ESC dans les priorités du MEPSFP et du METFP.

L'ESC étant une thématique mal comprise qui peut être contentieuse, le PNLGMA pourrait être utilisé comme porte-parole, comme cela a été fait dans d'autres pays de la région (en Côte d'Ivoire la campagne nationale contre les grossesses précoces est un sujet au sein du conseil des ministres et chaque ministère est responsable pour des actions précises). Les grossesses et mariages précoces existent, la population en est consciente, et le Togo s'est engagé sur le plan international à adresser ces problèmes. De plus, peu de parents s'opposeraient à un programme visant à réduire le risque de grossesse chez leurs filles. D'un point de vue politique, les grossesses précoces sont la manifestation de l'incapacité du gouvernement à répondre aux besoins des jeunes.

Plusieurs actions sont possibles pour assurer l'inscription de l'ESC et du PNLGMA dans les priorités gouvernementales (par exemple un acte administratif qui permettrait la mise en œuvre du programme). Les PTF pourraient développer et mettre en œuvre un plan de plaidoyer visant la

Primature, l'Assemblée (parlementaires individuels et les Commissions pour l'Éducation et la Santé), les Ministres individuels, le Cadre de Concertation du Secteur Éducatif etc.). Ceci demanderait à la fois un accord préalable sur les messages et les priorités, et une capacité à maintenir cet accord indépendamment des priorités individuelles de chaque PTF.

La mise en œuvre d'actions médiatiques constantes et synchronisées, sur l'éducation, la santé des filles, les grossesses, les mariages etc. pourrait avoir un impact sur les personnes influentes et contribuer à changer la perception de la société vis-à-vis de ces thématiques. Un plan médiatique, identifiant entre autres les messages clés, leur audience, les médias à utiliser, ainsi que les ressources nécessaires, devra être développé.

Un plaidoyer envers d'autres PTF qui ne travaillent pas directement sur les thématiques des jeunes et de la SSR, mais qui sont importants dans le secteur éducatif, tels que la Banque Mondiale et l'Agence Française du Développement, sera important pour garantir leur compréhension sur l'importance de l'ESC et du PNLGMA, leur adhésion au concept, et pour que leurs priorités n'affectent pas sa mise en œuvre.

Plusieurs pays de la région ont utilisé des études sur les grossesses et mariages précoces pour ouvrir la discussion, faire du plaidoyer et politiser le problème. Si les statistiques et l'identification des déterminants de grossesses sont insuffisants ou considérés obsolètes (selon une étude menée en 2012-2013, cependant la mission n'a pas pu avoir accès au rapport), il faudra

peut-être réaliser une nouvelle étude et réfléchir sur sa méthode de financement.

Planification à long et court/moyen terme

A long terme, l'objectif est l'intégration de l'ESC dans tous les systèmes du Ministère entre autres: planification et donc budgétisation ; développement d'un référentiel sur l'ESC ou l'intégration de l'ESC dans les programmes scolaires, manuels, etc. ; système de formation initial et continu ; systèmes de supervision ; systèmes d'évaluation et de suivi. Le processus d'une intégration totale est lent car il demande du temps et des ressources. Il est donc essentiel que tout en planifiant pour cet objectif final, il y ait une planification à court terme pour avancer la mise en œuvre de l'ESC. A court/moyen terme il faudrait identifier les interventions clés qui sont les plus à même d'avoir un impact sur la mise en œuvre, telles que la formation initiale, le développement des manuels adaptés, le plaidoyer, etc. et identifier les ressources nécessaires. Par exemple, le développement de manuels nécessitera l'appui d'un spécialiste en matière d'éducation sexuelle (Plan International, ATBEF et UNFPA Togo prévoit actuellement de fournir ce soutien). La feuille de route pour l'ESC, développée à la suite de l'atelier d'évaluation SERAT, pourrait former la base de la planification mais elle requiert une mise à jour des priorités.

Le METFP est un autre moyen d'avancer dans une mise en œuvre, car l'organisme est plus petit et donc plus facile à soutenir avec des ressources restreintes. En

contrepartie, cela veut aussi dire que l'impact serait moindre. N'ayant pu discuter de l'ESC avec les plus hauts échelons du département, la mission n'a pas pu identifier leurs motivations, ou leurs intérêts vis-à-vis l'ESC.

Les autres parties prenantes, ONG internationales, OSCs, associations de jeunes, etc. sont prêtes à agir pour une mise en œuvre coordonnée, y compris hors curriculum. Cela pourrait permettre d'améliorer le plaidoyer, notamment via des campagnes de sensibilisation visant parents et communautés, de développer des programmes de communication parents/enfants, de créer de la demande pour les services de SSR, etc.

Coordination et collaboration entre les ministères, et avec les parties prenantes

Comme noté ci-dessus, la coordination et la collaboration sont les maillons faibles dans la mise en œuvre de l'ESC. Cela devra donc être une priorité pour les PTFs et en particulier pour UNFPA Togo. Un mécanisme de coordination et collaboration nationales englobant les ministères clés, les ONGs, OSCs, et PTFs, travaillant sur les thématiques des jeunes, leur santé, leur éducation, leur avenir (entre autres), devra être établi. Puisque des mécanismes tel que le réseau de santé adolescents et jeunes existent déjà, une rationalisation est nécessaire, avec soit le développement d'une nouvelle entité soit l'adaptation d'un mécanisme existant. Des groupes de travail sur des thématiques plus spécifiques comme le cadre juridique, l'ESC

etc. peuvent être mis en place en fonction des besoins et avec des mandats spécifiques. De plus, il faudra développer des mécanismes pour assurer une meilleure collaboration entre les ministères. Cela pourrait se faire au travers d'un mémorandum d'accord. Toute collaboration sera inefficace si l'unité responsable de l'ESC dans le MEPSFP n'a pas la capacité ou les compétences requises pour une mise à échelle. Il appartient désormais aux Ministères chargés de l'Enseignement de réunir tous les partenaires autour d'une table et de faire un choix clair.

Coordination entre les agences des Nations Unies

Bien que la coordination au niveau pays existe, les priorités régionales et globales des agences influent sur le champ d'action des bureaux pays et sur leurs priorités. La situation actuelle, où une agence pousse pour une mise en œuvre et une mise à échelle de l'ESC, tandis qu'une autre commence une expérimentation de l'éducation aux CVC, ne devrait pas se produire. Cette situation constitue une perte de ressources ainsi qu'un fardeau pour un ministère de l'éducation qui peine déjà à remplir ses fonctions avec les ressources humaines et financières à sa disposition. Il est donc essentiel d'améliorer la coordination entre les agences de l'ONU au niveau global, régional et national. Au niveau des bureaux régionaux UNICEF, UNFPA et UNESCO une discussion devrait s'engager pour une orientation conjointe des actions au niveau pays. Au niveau pays, une discussion entre UNICEF et UNFPA pour identifier comment les projets de l'ESC et

CVC peuvent s'accorder, ainsi que comment mieux coordonner entre les agences, est une priorité. Mais au-delà des agences des Nations Unies, les ONG internatio-

nales qui viennent avec des projets parallèles allant dans le sens de l'ESC doivent tenir compte de la nécessité de coordonner les actions.



© FFM/Togo

1 2



Leçons apprises & recommandations



© FFM/Togo

Le Togo a mis en œuvre un nombre de projets qui ont mis à jour les bonnes pratiques qui pourraient servir d'exemple pour d'autres pays de la région, ainsi que des leçons apprises. Parmi celles-ci :

↳ De **bon produits ont été élaborés** (voir évaluation SERAT des matériels, etc.) et expérimentés mais la mise à échelle n'a pas eu lieu. Le financement n'était

pas en place et l'ESC n'était pas une priorité dans le cadre d'un système éducatif sous pression ;

↳ **Sans un financement à long terme, les projets ne sont pas mis à échelle.**

Un financement externe n'est pas une option à long terme, un engagement financier de la part du gouvernement est donc nécessaire.

↳ Les **infirmeries scolaires** peuvent réduire certains obstacles à l'accès aux services de SSR en rapprochant les services des utilisateurs. Elles peuvent aussi contribuer à renforcer les liens entre l'ESC et les services de SSR adaptés aux jeunes.

↳ La disponibilité de contraceptifs dans les infirmeries scolaires représente un point positif et une bonne pratique à émuler pour les autres pays de la région.

↳ Une **formation** de trois jours des enseignants n'est pas suffisante pour s'approprier le contenu et les méthodologies. Même après la formation, nombre d'enseignants ne sont pas suffisamment à l'aise pour aborder certains thèmes de l'ESC, d'où un risque d'autocensure.

↳ La **dispersion de l'ESC** dans plusieurs matières a eu l'avantage de pouvoir ajouter l'ESC aux programmes scolaires sans avoir à bouleverser ceux-ci par la création d'une nouvelle matière, mais

↳ la dilution ne permet pas aux enseignants de se sentir responsables par rapport à l'enseignement de l'ESC et donc d'en faire une priorité.

↳ L'importance d'assurer une **continuité entre le primaire et le secondaire** (à présent la plupart des éléments clés de l'ESC sont intégrés au primaire mais les informations dans le secondaire sont limitées).

L'intégration de l'ESC dans tous les systèmes du Ministère demandera du temps et des ressources. Il est donc essentiel que tout en planifiant pour cet objectif final, il y ait une planification à court terme pour avancer la mise en œuvre de l'ESC. A court/moyen terme certaines interventions clés devraient être prioritaires. La planification pourrait être élaborée en faisant une mise à jour de la feuille de route de l'ESC développée à la suite de l'atelier d'évaluation SERAT. Quelques priorités à retenir incluent :

1. Une **analyse institutionnelle** avec une identification des compétences nécessaires pour mettre en œuvre et à échelle l'ESC. (Ceci devra être suivi par un renforcement de la section du MEPS qui sera responsable de l'ESC avec des personnes au profil adapté.)
2. Une **analyse des mécanismes de coordination et collaboration** existantes (tel le réseau de santé adolescents et jeunes) et une rationalisation de ces mécanismes. Le but étant d'adapter un mécanisme existant ou de développer d'une nouvelle entité adaptée aux besoins d'une mise à échelle de l'ESC. Cette activité devrait inclure l'élaboration de termes de référence pour le mécanisme, son mandat, composition, objectifs, etc.
3. L'identification/**élaboration de mécanismes pour améliorer la collaboration multisectorielle** entre les ministères de la santé, de l'éducation et de l'action sociale en particulier, à travers un mémorandum d'accord par exemple. Ces interventions viseraient à décloisonner le fonctionnement des ministères.

4. L'élaboration d'un **plan de plaidoyer** visant la Primature, l'Assemblée (parlementaires individuels et les Commissions sur l'Éducation et la Santé), les Ministres individuels, le Cadre de Concertation du Secteur Éducatif etc.) pour inscrire l'ESC dans les priorités du gouvernement et des MEPSFP et du METFP.
5. **Élaboration d'un plan médiatique** identifiant entre autres les messages clés, leur audience, les médias à utiliser, ainsi que les ressources nécessaires. La mise en œuvre d'actions médiatiques constantes et synchronisées, sur l'éducation, la santé des filles, les grossesses, les mariages etc. pourrait avoir un impact sur les personnes influentes et commencer à changer la perception de la société vis-à-vis de ces thématiques.
6. Un **état des lieux des programmes existants et modules de formation développés** par les différents acteurs pour entre autres faire ressortir les avantages et inconvénients de l'approche intégrée ou d'une discipline autonome pour l'ESC. Une grande partie de ce travail a déjà été entamé (par exemple à travers le SERAT) et peut former la base de départ.
7. **Basés sur les Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité de 2018, une révision des programmes, manuels, guides, et fiches de suivi et supports pédagogiques de suivi** des différents enseignements (primaire, secondaire général et technique), dépendant du besoin établi par l'état des lieux.
8. **Révision et intégration de l'ESC dans le programme de formation initiale des enseignants.**
9. **Élaboration d'un plan de formation en continu** des enseignants et autres cadres du système éducatif.
10. **Élaboration d'un plan/stratégie pour l'ESC extrascolaire.** Différentes approches existent pour dispenser les programmes extrascolaires d'ESC: via une approche communautaire, à travers les cliniques mobiles, grâce à l'implication des parents et de la famille et/ou en utilisant la technologie.
11. **Identification des sources de financement** possibles (PTF, gouvernement, OSC etc.), estimation du montant à mobiliser et élaboration d'un plan de financement.

Les priorités énumérées ci-dessus ne sont pas les seules actions nécessaires, mais elles nécessitent une mise en œuvre initiale. D'autres, liées à la mise en œuvre, incluent des activités telles l'impression des matériels et leur distribution ; la mise en œuvre des formations, l'élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation, etc. Certaines de ces activités sont traitées en plus de détail dans le rapport de l'UNFPA "L'éducation complète à la sexualité, Éléments clés pour une mise en œuvre et mise à l'échelle en Afrique de l'Ouest et du Centre". Le rapport note que le succès d'une ESC et sa mise à échelle dépendent de 5 éléments clés : le plaidoyer, les considérations techniques, la collaboration et coordination, les liens entre l'ECS et d'autres projets de SSR, et l'extrascolaire (veuillez-vous y référer pour plus de détails).

Aujourd'hui, le gouvernement du Togo n'ayant pas les ressources financières pour une mise à échelle de l'ESC, les PTFs qui voudront soutenir le gouvernement devront identifier davantage de financement. UNFPA Togo devra décider si l'ESC est une priorité, car tout appui nécessitera des ressources humaines et financières importantes et l'assurance d'une assistance à long terme. Malgré la possibilité d'autres sources de financement, le risque d'un financement insuffisant est réel.

Annex | Liste des entretiens

Date	Nom	Structure	Fonction
17/10/ 2016	Dr DE LA TORRE Teresa	UNICEF -TOGO	Responsable du secteur Survie et Croissance
	M. AGLEE Didier	UNICEF	Administrateur en Éducation
	M. ABALO Alex	UNICEF	Spécialiste /VIH/Sida
	Prof PITCHÉ Vincent	SP/CNLS	Coordonnateur National du SP/ CNLS
	M. OUAGBENI Keffi	ATBEF	Responsable du Programme Jeunes
	Dr TOUSSA-AHOSSU Sénam	ATBEF	Directrice Exécutive
	Dr KPEGZA K. Prosper	Consultant	Médecin
	M. FOMBO Koffi	ATBEF	Cadre Supérieur de Développement Social /Bénévolat
	Mlle OURO-DJALA Rafatou	MAJ/ATBEF	Étudiante
	M. GNAKOU Essodèyouna	BØRNEfonden Togo	Coordinateur de Projet
	M. WALAGAR Tokiname	Division Santé des Jeunes et Adolescents	Psychologue
	M. NOULAGBESSI Komlanvi	ONG Le Jourdain - Vie et Santé	Directeur
	Dr KELEM Yvette	Plan International Togo	Conseillère Technique en Santé
18/10/ 2016	M. AIDAM Georges	METFP	Ministre
	M. AKAKPO	METPF	Responsable Noyau Anti-SIDA, Point Focal VIH
	M. KUDJOH Ayayi	MEPSFP	Secrétaire Général
	M. ALASSANE Taïrou	DESG/MEPSFP	Directeur de l'Enseignement Secondaire
	LANTOMEY Koffi	DEPP/MEPSFP	Directeur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire
	M. AGBODJI Koffi	MEPSFP	
	Mme TITORA Tawuim	MEPSFP	Point focal Éducation en Santé
	M. MEATCHI Bakar	MEPSFP	Point focal Soins de Santé
	M. BALI Mèhèza	DEPP/MEPSFP	IEN
	M. AUOUDJIGBE	FASPAREL	
	M. YAO TOI Marcel	Coalition Nationale pour l'Education pour Tous (CNT EPT)	Coordonnateur National/ Journaliste
	Mme AFELI Jeanne	UNFPA	Chargée de Programme SRAJ

1. Bien que l'UNFPA utilise le terme « Éducation Complète à la Sexualité » (ECS), le Togo a opté d'utiliser le terme « Éducation Sexuelle Complète » (ESC). Ce rapport utilisera donc la terminologie du pays, l'ESC, sauf dans le cas d'une citation directe.
2. Recensement Général de la Population et de l'Habitat IV, 2010.
3. Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MPDAT), Ministère de la Santé (MS) et ICF International, 2015. Enquête Démographique et de Santé au Togo 2013-2014. Rockville, Maryland, USA : MPDAT, MS et ICF International.
4. Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 2012. MICS-2010 Togo : Suivi de la situation des enfants et des femmes, Enquête par grappes à indicateurs multiples.
5. Ibid.
6. UNFPA. 2014. Orientations opérationnelles de l'UNFPA pour l'Éducation Complète à la Sexualité : une approche axée sur les droits de l'homme et l'égalité des genres.
7. UNESCO. 2018. Édition révisée. Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité. Une approche factuelle.
8. Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, et le Ministère de la Santé. Le Programme National de Lutte contre les Grossesses et Mariages chez les Adolescentes en Milieux Scolaire et Extrascolaire au Togo 2015-2019.
9. Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire avec le soutien de l'UNPA. 2008. Résumé de l'évaluation des différentes pratiques de l'APC expérimentées au Togo.
10. Module Intégré d'EPD/SR pour les Clubs EPD/SR du Secondaire. MEPS
11. Revue Analytique du Programme d'Éducation à la Vie Familiale et En Matière de Population dans les Secteurs d'Éducation Formelle et non Formelle du Togo. Septembre 2006. Document non-publié de l'UNFPA.
12. « Gèle » de la formation initiale des enseignants pendant près de 2 décennies.
13. Ministère des Enseignements Primaire et secondaire avec l'appui de l'UNPA. 2008. Résumé de l'évaluation des différentes pratiques de l'APC expérimentées au Togo.
14. Dr Ablavi Kokoé Gaba-Amouzou et M. Ekué Adade. Octobre 2009. Module de Formation des Enseignants en Éducation Sexuelle Complète au Togo. Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, de l'Alphabétisation et ATBEF.
15. CEDES Afrique. Juillet 2013. Évaluation Finale du Projet de Promotion de l'Éducation Sexuelle Complète (PESC-ATBEF).
16. UNESCO. Septembre 2015. Revue et analyse des contenus de l'Éducation Sexuelle Complète intégrés dans les programmes scolaires au Togo. Document en cours de validation.
17. CEDES Afrique. Juillet 2013. Évaluation Finale du Projet de Promotion de l'Éducation Sexuelle Complète (PESC-ATBEF).
18. CEDES Afrique. Juillet 2013. Évaluation Finale du Projet de Promotion de l'Éducation Sexuelle Complète (PESC-ATBEF).
19. UNESCO. Septembre 2015. Revue et analyse des contenus de l'Éducation Sexuelle Complète intégrés dans les programmes scolaires au Togo. Document en cours de validation.
20. Pour plus de détails sur les contenus par tranche d'âge, consulter : UNESCO. Septembre 2015. Revue et analyse des contenus de l'Éducation Sexuelle Complète intégrés dans les programmes scolaires au Togo. Document en cours de validation.
21. CEDES Afrique. Juillet 2013. Évaluation Finale du Projet de Promotion de l'Éducation Sexuelle Complète (PESC-ATBEF).
22. UNICEF. Juillet 2015. Analyse des besoins des adolescents en compétences de vie courante au Togo. Document non-publié.
23. UNICEF. Rapport de l'état des lieux en matière de compétences de vie courante chez les adolescents et adolescentes au Togo. Document non-publié.
24. L'information pour cette section provient du : Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, et du Ministère de la Santé, du Programme National de Lutte contre les Grossesses et Mariages chez les Adolescentes en Milieux Scolaire et Extrascolaire au Togo 2015-2019 (PNLGMA) ; et la présentation PowerPoint du PNLGMA pour l'Atelier de validation nationale, Lomé 22 décembre 2014.

- 25. Analyse situationnelle des centres de jeunes, des infirmeries scolaires et universitaires au Togo, 2012. Dans : North Star Alliance, UNFPA Togo. Août 2014. Un modèle de Partenariat Public Privé pour l'amélioration de la Santé Scolaire au Togo - L'initiative « Blue Box ».
- 26. UNESCO. Septembre 2015. Revue et analyse des contenus de l'Éducation Sexuelle Complète intégrés dans les programmes scolaires au Togo. Document en cours de validation.
- 27. <http://www.stat-togo.org/nada/index.php/catalog/30> (Consultation du 7 novembre 2016)
- 28. Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, le MEPS-FP, et le MS. Le Programme National de Lutte contre les Grossesses et les Mariages chez les Adolescents en Milieux Scolaire et Extrascolaire au Togo 2015-2019

